



# DEMANDE DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

**Dimensions souhaitées de votre stand :** (base minimale 3m x 3m)

Longueur.....mètres X largeur..... mètres soit .....m<sup>2</sup>, avec .....angle(s)

**Types de stands :**

## Stand NU

- Sol moquetté sans cloison

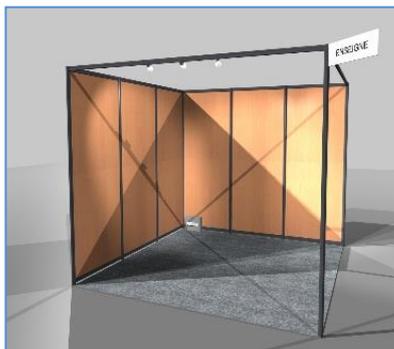
\*Réservez vos coffrets via le Guide de l'exposant

## Stand EQUIPÉ

- Structure modulaire
- Cloisons en mélaminé
- Enseigne en drapeau
- Moquette au sol

Par 9 m<sup>2</sup> :

- 1 rail de 3 spots de 100W
- Branchement élec. 1kW



## Stand PREMIUM (minimum 9m<sup>2</sup>)

- Base stand équipé
- Habillage angle forex rouge
- Réserve de 1m<sup>2</sup>
- 1 présentoir
- 1 mange debout
- 3 tabourets hauts
- 1 plante verte
- 1 enseigne frontale lettrage blanc sur fond rouge



## Stand ESSENTIEL (minimum 9m<sup>2</sup>)

- Base stand équipé
- Réserve de 1m<sup>2</sup>
- 2 panneaux décoratifs verts en extrémité
- 1 présentoir
- 1 mange debout
- 5 tabourets hauts
- 1 comptoir d'accueil
- Bandeau vert
- 1 enseigne frontale lettrage noir sur fond blanc



## Stand BUSINESS (minimum 9m<sup>2</sup>)

- Base stand équipé
- Réserve de 1m<sup>2</sup>
- Tour enseigne jaune avec enseigne recto/verso et logo exposant
- 1 panneau décoratif jaune en extrémité
- 1 table
- 3 chaises
- 1 tabouret haut
- 1 comptoir d'accueil



## VOTRE INSCRIPTION

Prestations		Prix unitaire HT	Quantité	Montant HT
Hall	Stand nu	129 € / m <sup>2</sup>	.....	.....
	Stand équipé	149 € / m <sup>2</sup>	.....	.....
Stands package –cf p2	Stand Premium	260 € / m <sup>2</sup>	.....	.....
	Stand Essentiel	285 € / m <sup>2</sup>	.....	.....
	Stand Business	305 € / m <sup>2</sup>	.....	.....
Hall	Élimination des déchets – <b>OBLIGATOIRE</b>	5 € / m <sup>2</sup>	.....	.....
Hall	Angle(s)	200 € / angle	.....	.....
<b>Frais de dossier obligatoires exposant et co-exposant</b> Toute société présente physiquement sur le stand est tenue de souscrire aux frais de dossier. Le forfait comprend : traitement du dossier, inscription au catalogue, 100 cartes d'invitations, les badges exposants selon la surface, accès wifi, accès au Salon Exposants		280 €	.....	.....
<b>Assurances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• “Tous risques / Dommages” <b>obligatoire</b> Capital assuré de 10.000 € - Franchise de 150 € par sinistre.</li> <li>• “Responsabilité civile exposant” <b>obligatoire</b> Tous dommages assurés pour 8.000.000 € dont 1 900 000 € de dommages matériels - Franchise de 150 € par sinistre. Les assurances facultatives peuvent être souscrites à partir du guide de l'exposant</li> </ul>		53 €	1	53 €
		23 €	1	23 €
<b>A TOTAL HT DE VOTRE PRESTATION STAND</b>				.....

## PRESTATIONS TECHNIQUES

Prestations		Prix unitaire HT	Quantité	Montant HT
Retrouvez toutes les prestations techniques dans le <b>Guide de l'Exposant</b>				
<b>Electricité - Hall</b> (consommation comprise) Branchement Mono 3 kW + 2 prises _____ Branchement Tri 10 kW + 3 prises _____ Branchement Tri 20 kW sur bornier unique 32 A _____		237 € 422 € 627 €	..... ..... .....	..... ..... .....
<b>Prestations complémentaires</b> Moquette spécifique _____ <input type="checkbox"/> Bleu marine <input type="checkbox"/> Gris chiné <input type="checkbox"/> Rouge chiné <b>Nettoyage du stand</b> Remise en état la veille de l'ouverture _____ Nettoyage quotidien du stand pour la durée du Salon (cette prestation comprend la remise en état la veille de l'ouverture) _____ <b>Connexion Internet filaire</b> (uniquement Hall 5 – 7 et 8) Accès BASIC _____ Accès performance 4 Mbits/s _____		12 € / m <sup>2</sup>  4,10 € / m <sup>2</sup> 6,65 € / m <sup>2</sup>  126 € 505 €	.....  ..... .....  ..... .....	.....  ..... .....  ..... .....
<b>B TOTAL HT DE VOS PRESTATIONS TECHNIQUES</b>				.....
<b>TOTAL HT GLOBAL (A + B)</b>				.....
<b>TVA 20%</b>				.....
<b>TOTAL TTC</b>				.....

Nous nous engageons à occuper un emplacement au Salon Tourissimo sous réserve d'admission par le Comité d'Organisation et en respectant les conditions du règlement général et du cahier des charges ainsi que les horaires légaux d'ouvertures et de fermetures au public de l'événement.

Cette demande **devra impérativement** être accompagnée d'un **extrait K-Bis datant de moins de 3 mois** (entreprises immatriculées en France), d'un extrait de Registre de Commerce ou Registre des Métiers (entreprises étrangères) **ainsi que de l'acompte de 40%** du montant total TTC.

**L'AFFECTATION DES STANDS SE FERA SELON L'ORDRE D'ARRIVÉE DES DOSSIERS COMPLETS** (cachet de la poste faisant foi)

**Conditions d'annulation.** En cas d'annulation par l'exposant (par lettre recommandée avec A.R uniquement) :

**AVANT le 30 novembre 2017**, les frais de dossiers TTC seront retenus.

**APRÈS le 30 novembre 2017**, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur. Le solde de la facture d'emplacement reste dû tant que le Comité ne l'a pas reloué aux conditions habituelles.

En cas de contestation, les Tribunaux de Strasbourg sont seuls compétents de convention expresse entre les parties.

## ENGAGEMENT DE L'EXPOSANT

En signant sa demande d'admission, **l'exposant prend l'engagement de respecter** et de faire respecter par tous (exposants ou leurs commettants) **l'ensemble des clauses du règlement général**. Que la surface louée soit nue ou équipée, tout exposant souhaitant effectuer une décoration spécifique ou son aménagement propre est **soumis à ce cahier des charges**. L'organisateur du salon se réserve le droit de **faire modifier**, ou de **faire démonter toute installation susceptible de gêner les exposants voisins ou le public**

Attention : Pour toutes modifications ou refacturation partielle de facture après le salon, des frais de 15 €HT seront facturés.

## PAIEMENT

**ACOMPTE** calculé sur le montant TTC, 40 % à joindre à la présente pour inscription, celle-ci n'étant effective qu'accompagnée de ce paiement. Seuls les dossiers de participation dûment **complétés, signés et accompagnés de l'acompte** seront pris en compte.

**SOLDE DÛ** à payer impérativement 1 mois avant l'ouverture de la manifestation, soit **le 9 janvier 2018**. Tout retard entraînera des intérêts calculés au taux d'intérêt de la BCE augmenté de 10 points, auxquels se rajoute l'indemnité forfaitaire légale de 40 €.

**CHEQUE : à l'ordre de STRASBOURG ÉVÉNEMENTS**

**VIREMENT : à l'ordre de STRASBOURG ÉVÉNEMENTS**

IBAN FR76 3008 7330 8000 0237 0130 101

BIC CMCIFRPP

Merci d'indiquer sur votre virement le **Nom de votre Société** et la mention **TO18**

## CARTE BANCAIRE

Visa  Eurocard/Mastercard  American Express

J'autorise STRASBOURG ÉVÉNEMENTS à débiter ma carte du montant de : .....€

Numéro de la carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Nom sur la carte : \_\_\_\_\_ Crypto :

## TVA

Tout exposant étranger assujéti à la TVA dans son pays dispose d'un numéro d'identification TVA : ce numéro est à fournir impérativement pour être facturé sans TVA. Dans le cas contraire, la TVA sera facturée et pourra être récupérée auprès des services fiscaux français après la manifestation.

**Direction des Résidents étrangers à l'Étranger et des Services Généraux Service Remboursement TVA :**  
10 rue du Centre, TSA 60015, 93465 Noisy-le-Grand, France - Tél. +33 1 57 33 84 00 – Fax +33 1 57 33 84 77

# RÈGLEMENT D'AMÉNAGEMENT

Renvoyer impérativement le projet de stand **avant le 30 novembre 2017** pour approbation à :

## STRASBOURG ÉVÉNEMENTS – TOURISSIMO – Place de Bordeaux – FR 67082 STRASBOURG Cedex

### Hauteur des stands - LES STANDS À ÉTAGE NE SONT PAS AUTORISÉS.

La hauteur maximale -hors tout de l'ensemble de la construction du stand- est fixée à **5 m**. Pour les stands ouverts sur un ou plusieurs côtés, toute construction dépassant la hauteur de 2,50 m devra être conçue de manière à ne pas gêner le ou les stands voisins.

**Ouverture des stands** : Tous les stands devront être largement ouverts et toute décoration particulière devra être conçue de façon à **permettre une grande visibilité à travers les stands**. Toutes les structures en bord d'allée devront permettre une visibilité d'au moins 2/3 au travers du linéaire de votre stand, et par allée.

**Signalisation** : La signalisation doit avoir un retrait de 1 m par rapport aux cloisons mitoyennes. Il est interdit de poser une signalisation de plus de 2,5m sur une cloison mitoyenne.

Hauteur maximum : 5 m - Largeur maximum : 50 % de la longueur de chaque face du stand

**Plans et aménagements des surfaces** : Afin d'éviter tout litige, il est demandé aux exposants ou à leurs commettants de soumettre à STRASBOURG ÉVÉNEMENTS, **avant le 30 novembre 2017**, un projet d'aménagement du stand composé des éléments suivants :

- les plans avec vue de dessus, avec mention de l'échelle et les indications de retrait par rapport aux mitoyennetés ;
- les coupes avec mention de l'échelle et les précisions des hauteurs de cloisonnement et des bandeaux et signaux ;
- les certificats de conformité aux réglementations (attention, les certificats d'origine étrangère ne peuvent pas être pris en considération) ;
- ainsi que, le cas échéant, les détails des structures devant être accrochées.

Le commissariat technique vérifiera toutes les installations des stands et pourra refuser celles qui ne seront pas conformes au projet approuvé.

**Engagement** : Après validation par STRASBOURG ÉVÉNEMENTS, la réalisation devra être strictement conforme au projet approuvé. Dans le cas contraire, **l'exploitation du stand non conforme sera interdite** et la distribution de l'électricité et autres fluides, refusée. De même, **l'organisateur de l'exposition se réserve le droit de faire modifier ou de faire démonter toutes les installations susceptibles de gêner les exposants voisins ou le public**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement général et m'engage à le respecter.

(règlement complet disponible sur [tourissimo-strasbourg.com](http://tourissimo-strasbourg.com))

Nom et Prénom .....	Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » et cachet de la société
Fait à .....	
Date .....	

